

COMMUNIQUE DE PRESSE

Ce jeudi 24 octobre 2019, Françoise Jeanson, Conseillère régionale déléguée à la santé et la la silver économie, représentant Alain Rousset, Président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, Sophie Borderie, Présidente du Conseil départemental de Lot-et-Garonne, Jean Dionis du Séjour, Président de l'Agglomération d'Agen, Maire d'Agen, Manuel Tunon de Lara, Président de l'université de Bordeaux, signent la convention de délocalisation des enseignements de la Première année commune aux études de santé (PACES) de l'université de Bordeaux sur le site du campus du Pin à Agen.

Depuis la rentrée de septembre 2019, 75 étudiants suivent les cours de la PACES de l'université de Bordeaux depuis le campus agenais du Pin. Cette délocalisation des enseignements se fait entièrement à distance et s'adresse aux jeunes de la région qui souhaitent s'engager vers des études de santé et qui peuvent désormais suivre les enseignements de cette première année à Agen.

Ils peuvent préparer dans les mêmes conditions que les étudiants de Bordeaux, les concours très sélectifs qui permettent de poursuivre ensuite en 2ème année dans une des filières de santé : médecine, pharmacie, odontologie, maïeutique ou des écoles paramédicales : ergothérapie, kinésithérapie, manipulation en électroradiologie, pédicurie/podologie et psychomotricité.

Objectifs

L'ouverture de cette antenne devrait permettre de susciter davantage de vocations auprès des lycéens de l'agglomération pour les métiers médicaux et paramédicaux, notamment chez les jeunes issus de milieux moins favorisés, en leur donnant l'opportunité de passer cette année au domicile familial et donc à moindre coût. Ces conditions d'études, plus confortables, sont par ailleurs un facteur de réussite supplémentaire pour tous.

Ce projet s'inscrit dans la politique d'aménagement du territoire, menée à la fois par la Région, le Département et l'Agglomération agenaise, tant en matière de répartition de l'offre d'enseignement supérieur que de maintien d'une démographie médicale satisfaisante.

Il fait suite à l'ouverture d'antennes délocalisées en 2017 à Pau et Angoulême et en 2018 à Dax.

Financement

Le financement du projet est assuré conjointement par la Région Nouvelle-Aquitaine, le département du Lot-et-Garonne et l'Agglomération d'Agen :

- **Investissement** (aménagements immobiliers, création 2 salles immersives, dont mise à niveau du réseau et fibre optique du bâtiment et équipements audiovisuels) : 800 000€ | Région Nouvelle-Aquitaine
- **Fonctionnement : 135 500€** | Département du Lot-et-Garonne et Agglomération d'Agen
Le financement des coûts de fonctionnement de la PACES à Agen s'inscrit dans le cadre de la politique d'aménagement du territoire de l'Agglomération d'Agen et du Conseil départemental du Lot-et-Garonne qui apportent un soutien financier annuel de 1,35M€ au campus délocalisé agenais (pour les deux sites du Pin et Michel Serres) et participent étroitement au conseil de site.

Paces à Agen : organisation des enseignements

Les cours magistraux ont lieu tous les après-midis en différé depuis Bordeaux et les enseignements dirigés se déroulent dans les deux salles immersives aménagées et équipées à cet effet. Le reste du temps est consacré au travail personnel ainsi qu'aux cours de Tutorat. Les étudiants de l'antenne d'Agen doivent se rendre à Bordeaux pour les examens qui se déroulent en décembre et en avril-mai. A l'issue de cette année, les étudiants reçus aux concours d'entrée dans une des filières de santé ou paramédicales devront s'installer à Bordeaux pour suivre les enseignements quelle que soit la filière choisie.

Un système de tutorat est proposé à tous les étudiants de PACES, y compris ceux d'Agen, pour les aider à franchir les étapes de cette année de travail très intensif. D'un coût très modeste (50€), il est animé par des tuteurs, tous des étudiants ayant réussi le concours de 1^{re} année. Les tuteurs maîtrisent parfaitement les cours, connaissent l'état d'esprit et le stress dans lequel un étudiant de 1^{re} année peut se trouver. Ils suivent en plus des cours de pédagogie dispensés par les enseignants de l'université et sont en contact direct et régulier avec les professeurs de 1^{ère} année qui corrigent les colles et les ED proposés. A Agen, le tutorat est proposé pour partie à distance en salles immersives.

Contacts presse

Blandine Laccassagne | université de Bordeaux | 06 46 45 76 56

Rachid Belhadj | Région Nouvelle-Aquitaine | 06 18 48 01 79

Matthieu Stievet | Département du Lot-et-Garonne | 05 53 69 45 11

Valérie Pitous | Agglomération d'Agen | 06.35.49.40.76.